

**Face aux mesures du Conseil d'Etat, une seule réponse : la grève !**

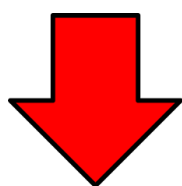
Le projet de mesures d'économie envisagées par le Conseil d'Etat est une attaque sans précédent contre la fonction publique et le secteur subventionné. Ces mesures brutales atteignent le cœur même du rapport salarial. Le gouvernement veut faire porter le coût de la crise qui s'annonce au personnel, à ce même personnel hier applaudi au balcon par la population.

Le personnel des EMS - tout héros qu'il fût durant la pandémie - ne sera pas épargné. Comme en 2015, une riposte à la hauteur de l'attaque doit se préparer : la grève !

**Projet de mesures d'économie du Conseil d'Etat**

- Une baisse linéaire de 1% de tous les salaires.
- Une hausse de la part salariale des cotisations à la CPEG (pour les affilié.es à la CPEG) .
- Le blocage des annuités en 2021 et 2023.
- La suspension de l'indexation des salaires pendant au minimum 4 années.

Au total, les salaires baisseront de 6 à 10% en quatre ans.



**Réponse de l'AG de la fonction publique et du secteur subventionné**

L'Assemblée Générale de la fonction publique et du secteur subventionné exige le retrait des mesures envisagées par le Conseil d'Etat et l'ouverture de négociations.

A défaut du retrait des mesures et d'une véritable négociation, il est décidé d'une première demi-journée de grève le 15 octobre. Un préavis de grève est déposé pour la journée du jeudi 29 octobre 2020.

**Programme du jeudi 15 octobre**

Début de la grève: 15h .

Rendez vous à 15h 30 à place Neuve.

Départ de la manifestation à 16h30.

Assemblée du personnel à 17h30 place Saint-Antoine.

Venez masqué-es !

**Informations et consignes pour la grève du jeudi 15 octobre sur notre site internet**

<https://geneve.ssp-vpod.ch/campagnes/mobilisation/>

**Indemnités syndicales de grève**

Le SSP a débloqué son fonds de grève. Sur demande, les membres du SSP seront remboursé-es 25 francs par heure de grève (maximum 200.- par journée). Pour avoir droit à l'indemnité, il faut avoir adhéré au plus tard la veille de la grève. Pour le remboursement, il suffit de faire parvenir au secrétariat du SSP la fiche de paie correspondant aux retenues de salaire. Le versement des indemnités sera effectué dans les meilleurs délais.

**AGENDA**

**Grève de la fonction publique et du secteur subventionné**

Jeudi 15 octobre 2020 dès 15h00

**Action genevoise du personnel de la santé**

Mardi 27 octobre (infos suivront)

**Grève de la fonction publique et du secteur subventionné**

Jeudi 29 octobre 2020

**Action nationale Santé sur la Place fédérale**

Samedi 31 octobre 2020 – Berne

**Se syndiquer ? C'est essentiel !**

Rejoignez le SSP !

La force d'un syndicat, c'est ses membres. Plus nous serons nombreuses et nombreux, plus nous serons fort.e.s !

Pour devenir membre du SSP :

<https://geneve.ssp-vpod.ch/nous-rejoindre/adhesion/>